

Un étudiant sur six se dit victime de harcèlement

Gestes déplacés, remarques inappropriées, intimidation à répétition, propos sexistes. Encore trop d'étudiants se disent victimes de harcèlement, qu'il soit psychologique, physique ou sexuel, dans l'enseignement supérieur.

SUITE DE LA PAGE UNE
CHARLOTTE HUTIN

Les cursus impliquant un travail sur le corps, tels que les études paramédicales ou encore les études artistiques, seraient davantage à risque. « Seuls 42 % des répondants ont des règles officielles écrites dans un ROI (règlement d'ordre intérieur, NDLR) ou dans une charte spécifique », regrette l'organisation étudiante. « Dans la pratique, cela amène à ce que plus d'un étudiant sur quatre considère que certains enseignants dépassent les limites prévues. »

Difficultés à porter plainte

Les plaintes et les signalements au niveau de l'établissement restent minoritaires en raison des nombreux freins. La lourdeur de la procédure judiciaire peut se révéler douloureuse lorsque le premier souhait de la victime est de mettre fin à la situation de harcèlement. Pour preuve, plus de 90 % des victimes disent

ne pas avoir porté plainte et 62 % n'ont pas signalé les faits à leur institution par peur des répercussions et, dans une moindre mesure, parce qu'elles ne savent pas à qui s'adresser. « Tout aussi interpellant, en cas de prise en charge, le taux de satisfaction ne dépasse pas les 30 %. Or, les actes de harcèlement ont eu pour la grande majorité des répondants des conséquences sur leur cursus académique », pointe la FEF.

Pour faire des campus des endroits où il fait bon vivre, la représentation étudiante demande la mise en place d'« un dispositif externe et indépendant compétent pour gérer les cas de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles ». A cet égard, la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny (MR), a organisé ce mercredi une matinée de travail avec les acteurs de terrain. « Les personnes de contact au sein des établissements doivent permettre aux victimes potentielles d'être rapidement informées des législations en vigueur et immédiatement dirigées vers les services d'aide externes existants (tels qu'Unia, SOS Viol, les services d'accueil des victimes présents au sein des maisons de justice, NDLR), tout en prenant bien entendu les mesures de protection nécessaires, notamment dans le cadre de leurs procédures disciplinaires ou d'ordre interne », souligne Valérie Glatigny. Depuis septembre 2021, les établissements doivent disposer d'une personne de référence en matière de lutte contre le harcèlement, mais celle-ci est généralement interne à l'établissement.

Une étude à 250.000 euros

Autre revendication de la FEF : la mise en place d'une base légale pour protéger les étudiants victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles, comme c'est déjà le cas pour le monde du travail. « Notre dernière revendication porte sur la formation et la sensibilisation de tous les membres de la communauté d'enseignement supérieur



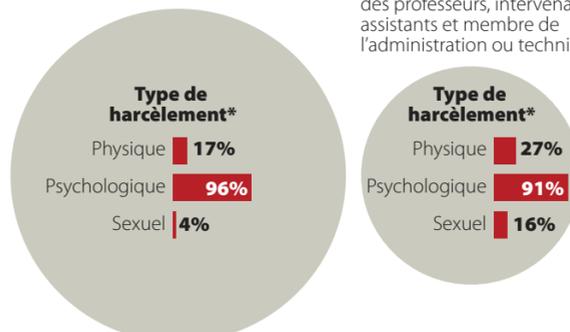
Plus de 90 % des victimes disent ne pas avoir porté plainte et 62 % n'ont pas signalé les faits à leur institution par peur des répercussions. © DR.

Harcèlement dans l'enseignement supérieur

AUTEUR DU HARCÈLEMENT

70% des cas commis entre étudiants

30% des cas commis par des professeurs, intervenants, assistants et membre de l'administration ou technique



*les répondants peuvent choisir plusieurs types de harcèlement par harceleur

(étudiants et membres du personnel compris) », balise la nouvelle présidente de la FEF, Emila Hoxhaj.

Déjà interpellée à plusieurs reprises en Commission, la ministre de tutelle a annoncé le lancement d'une étude de grande ampleur dès ce trimestre. Une enveloppe de 250.000 euros a été dégagée à cet effet. « Cette étude nous permettra de travailler en bonne gouvernance puisque nous ne disposons pas, à ce jour, d'un reporting sur les situations de harcèlement et de violences, ni sur la qualité et l'efficacité des structures dédiées à la lutte contre le sexisme, le harcèlement et les violences sexuelles mises en place au sein des établissements », indique le cabinet de la ministre. « C'est sur la base des résultats de cette étude que nous travaillerons à la mise en place d'éventuels dispositifs complémentaires. »

En Flandre comme au fédéral, le CD&V de Sammy Mahdi se fait indocile et batailleur

Sous l'effet de son nouveau président Sammy Mahdi, le CD&V, au plancher dans les sondages, repasse à l'attaque où il peut : on l'a vu en Flandre ces derniers jours, ce sera le cas aussi au fédéral où Vincent Van Peteghem veut absolument sa réforme fiscale.



DAVID COPPI

Sammy Mahdi est aux commandes du parti chrétien-démocrate flamand depuis juin dernier. © BELGA.

Sauve qui peut le CD&V ! Sammy Mahdi s'y essaie. Il a pris les commandes en juin dernier pour tenter de réveiller l'ex-grande famille chrétienne-démocrate flamande, orpheline de son passé puissant, quand le CVP faisait la loi en Belgique, qu'on parlait de l'Etat CVP. Alors, 34 ans, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration dans le gouvernement Vivaldi jusqu'à son élection à la présidence, Sammy Mahdi y va. Il s'est exprimé à peu près dans ces termes récemment : le CD&V carpette, c'est fini !

Voir la crise politique ces derniers jours en Flandre, où le gouvernement emmené par Jan Jambon (N-VA), secoué, fut menacé de dévisser, précisément parce qu'en son sein le parti de

Sammy Mahdi a rué dans les brancards. A savoir : alors que le ministre-président était attendu au parlement flamand pour livrer sa déclaration de septembre - il s'y produira ce jeudi, il avait dû renoncer lundi dernier -, les chrétiens-démocrates ont exigé d'y insérer l'indexation complète des aides octroyées aux familles au titre des allocations familiales, ce qui a fait enrager la N-VA et l'Open VLD - « Trop cher ! » -, partenaires de coalition au nord. Des scénarios de crise même ont circulé (un gouvernement minoritaire

Accord sur le budget

Fin de la crise au gouvernement flamand. « Le CD&V approuve la proposition de budget du gouvernement flamand », a tweeté mercredi le président du parti démocrate-chrétien flamand, Sammy Mahdi. Il a fait cette annonce alors que le gouvernement flamand (N-VA, l'Open VLD et le CD&V) était réuni pour la première fois depuis l'annonce, lundi, du report de la « déclaration de septembre » en raison d'un désaccord interne au sujet du volet allocations familiales du projet de budget du gouvernement. « Nous prenons nos responsabilités et toute la m... qui va avec. Le CD&V ne laissera pas tomber les Flamands », a aussi tweeté Sammy Mahdi. L'accord porte sur des mesures contre la crise énergétique ainsi que le budget. BELGA

N-VA/OpenVLD, une majorité parlementaire rétrécie, avec Vooruit à la place du CD&V) avant que les discussions reprennent autour de Jan Jambon mercredi après-midi, pour éteindre le feu, conclure un compromis.

Impact

Quoi qu'il en soit, Sammy Mahdi imprime sa ligne, le CD&V est comme ça maintenant, ça va cogner. Carl Devos, politologue à l'UGent, analyse : « Sur leurs grands thèmes historiques comme la famille, la santé publique, le bien-être, l'agriculture, les chrétiens-démocrates ont cessé d'exercer leur leadership et Conner Rousseau, à la tête de Vooruit, l'a bien compris, il positionne son parti sur ces sujets, aux dé-

pens du CD&V donc. Qui glisse dans les sondages, sous les 10 % d'intentions de vote. Sammy Mahdi a décidé de réagir, d'où l'épreuve de force au gouvernement flamand. » Avec quel impact au fédéral ? « Bart Sommers et Lydia Peeters, ministre Open VLD en Flandre, ont eu des commentaires très durs pour le CD&V, les relations entre ces deux partis sont au plus bas et cela pèsera sur les équilibres au fédéral, et les rapports avec Alexander De Croo. »

Tax shift

Dans la Vivaldi précisément, là aussi le CD&V veut se faire entendre. Voir l'intervention soudaine récemment d'Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, dans le dossier nucléaire : elle avait interpellé l'AFCN, l'Agence fédérale de contrôle, plaçant implicitement pour la prolongation de plus de deux réacteurs, suscitant la controverse, s'attirant les foudres des verts. Capital pour le CD&V : décrocher une réforme fiscale en bonne et due forme durant cette législature, dont Vincent Van Peteghem, ministre des Finances, serait l'artisan ; si ce n'est possible, au moins obtenir le feu vert des partenaires Vivaldi sur une opération du type « tax shift ». Ici, gare au choc avec les libéraux et le MR de Georges-Louis Bouchez, qui l'affirmait mercredi dans ces colonnes : « Il n'y aura pas de réforme fiscale sans réforme du marché du travail. » Dans le lot, le bleu francophone redit son hostilité à toute nouvelle taxation du capital, ce qui figure dans les cartons du ministre des Finances. Là aussi, un sujet de possible controverse au fédéral. Où le CD&V s'est fait indocile, et rend les coups, c'est sauve qui peut.